

Stage : Mise en place et réalisation d'un dispositif de suivi pour deux espèces de rhopalocères (*Parnassius apollo* et *Maculinea alcon alcon*) dans le Parc national des Cévennes

Structure d'accueil :

Parc National des Cévennes
6 bis place du Palais
48400 FLORAC TROIS RIVIERES.

Contexte du stage :

L'Apollon, *Parnassius apollo*, et l'Azuré des mouillères, *Maculinea alcon alcon*, sont deux espèces protégées présentes sur le territoire le Parc national des Cévennes (PNC). Le PNC souhaite mettre en place un dispositif de suivis spatial et temporel des chenilles d'Apollon sur la zone cœur du Parc et plus précisément sur le Causse Méjean où réside encore une importante population. Une cartographie des dalles à Orpin sur les sites historiques connus a été réalisée en 2017. Le travail demandé consistera à établir le protocole pour l'élaboration de ce suivi, basé sur les méthodes de « sites occupancy » et la réalisation des relevés sur le terrain en collaboration avec les agents de terrain du PNC. Ce travail se déroulera de la mi-Avril à fin Mai.

Par ailleurs, le PNC vient de finaliser un inventaire de la distribution spatiale des sites de reproduction de l'Azuré des mouillères en cœur de Parc. L'espèce est encore bien présente sur le Mont-Lozère en lien avec la présence des zones humides et des pieds de Gentiane pneumonanthe, plante hôte de cette espèce. Les pressions pastorales observées pourraient localement compromettre la survie des œufs par abrouissement des pieds de gentiane ou piétinement. Le travail demandé consistera à établir un suivi temporel de 20-30 sites identifiés comme sites de pontes et pour chacun des sites de suivre la survie des pieds de Gentianes et des pontes de l'Azuré en fonction des dates de pâturage et de la charge pastorale. Ce travail se déroulera de la mi-Juin à fin Août.

Objectifs du stage :

Pour l'Apollon :

- Mettre en place le dispositif de suivis spatial et temporel des chenilles d'apollon sur le Causse Méjean.
- Réalisation et coordination des relevés sur le terrain en collaboration avec les agents de terrain du PNC.
- Bancarisation des données.

Pour l'Azuré des mouillères :

- Mettre un place un suivi temporel des pontes de l'Azuré des mouillères sur les pieds de Gentiane pneumonanthe.
- Réalisation et coordination des relevés sur le terrain en collaboration avec les agents de terrain du PNC.
- Analyse des données et rédaction d'un article à caractère scientifique sur le sujet.

Profil recherché :

- Bac + 3 minimum dans les domaines de l'écologie et de la gestion des espaces naturels
- Connaissance des Rhopalocères souhaitée
- Esprit curieux, d'analyse et de synthèse
- Autonomie et goût pour le travail de terrain
- Maîtrise de Qgis
- Permis de conduire obligatoire

Conditions :

- 5 mois minimum (Avril à fin Août 2018)
- Le/La stagiaire sera basé(e) dans les locaux du Parc National des Cévennes à Florac la majeure partie du stage avec des déplacements sur le terrain.
- Indemnisation mensuelle :554,40 euros
- Convention de stage obligatoire

Modalités de candidature :

Adresser CV et lettre de motivation avant le 30/11/2017 par mail (en format .pdf) à Jocelyn FONDERFLICK, chargé de mission faune au Parc national des Cévennes.
(jocelyn.fonderflick@cevennes-parcnational.fr).